

RAPPORT D'ACTIVITÉ



millions de voyageur·euses pour la première fois sur la ligne du LEB

2e

Le LEB est la deuxième compagnie ferroviaire à voie métrique la plus ponctuelle de Suisse (QMS) 96,16

sur 100 pour la qualité du voyage (QMS)

SOMMAIRE

Introduction	5
Message du Président et du Directeur	6
Faits marquants de l'année 2024	Ç
L'année 2024 en cinq chapitres	11
Expérience clients et clientes	12
Expérience collaborateurs et collaboratrices	16
Offre	20
Infrastructure	23
Environnement	26
Renseignements statistiques	29
Les organes dirigeants du LEB	31



INTRODUCTION

Message du Président et du Directeur Faits marquants de l'année 2024

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR

La ligne du LEB écrit en 2024 encore un très beau chapitre de son histoire. Elle reste fiable, ponctuelle et appréciée des habitantes de la région qui l'utilisent régulièrement. Elle bat même un record absolu de fréquentation. Elle franchit en effet pour la première fois le cap des quatre millions de voyageurs et voyageuses et s'inscrit résolument comme la première ligne de chemin de fer du canton de Vaud, en dehors des CFF.

Ce bilan est bien sûr réjouissant pour notre Conseil d'administration et pour notre direction. Il témoigne des efforts conséquents entrepris par l'ensemble des acteurs qui permettent à cette ligne d'offrir une qualité de service profitant à l'ensemble de la population de la région du Gros-de-Vaud, ainsi qu'à son développement économique et démographique.

En prenant la mesure de ces premiers constats, certaines personnes seraient peut-être promptes à réagir pour témoigner que tout n'est pas si rose lorsque l'on vit à proximité des infrastructures de chemin de fer ou que l'on utilise fréquemment nos services. Et ils ont en partie raison, quand bien même il convient de ne pas oublier que nous exerçons une activité humaine, dépendante d'imprévus, et qui ne peut éviter tous les aléas! Il est toujours étonnant de voir de tels taux de disponibilité et de ponctualité, lorsque nous les rapportons à l'expérience d'une journée plus difficile, mais l'offre produite correspond globalement bel et bien aux objectifs élevés qui sont fixés.

De nombreux secteurs de la ligne font l'objet d'importants travaux qui occasionnent des nuisances parfois pénibles pour les riverain·es. Nous nous efforçons de minimiser les impacts en regroupant les interventions. La réfection complète de la voie entre Assens et Échallens au cœur de l'été, ainsi que les grands travaux du programme JLR (Jouxtens-Lussex-Romanel) qui ont démarré à l'automne témoignent des besoins importants d'entretien, mais aussi de développement de modernisation du LEB. Ces grands travaux sont indispensables pour assurer la sécurité et la fiabilité.

ainsi que maintenir la qualité du service et donner des perspectives de développement pour le futur.

C'est là le plus grand défi à relever pour notre compagnie : maintenir la qualité du service tout en poursuivant les travaux de modernisation avec une ligne en exploitation qui puisse répondre aux attentes des commanditaires et des besoins de la population. Nous sommes donc dans une «véritable opération à cœur ouvert». Il est ainsi nécessaire de construire également des perspectives solides sur le plan de l'organisation et de notre gouvernance afin de pouvoir répondre présent dans les années à venir pour remplir notre mission. Des pas importants ont déjà été franchis ces dernières années et notre Conseil d'administration reste attentif aux visions à long terme pour le développement du ferroviaire dans le canton et poursuit les réflexions stratégiques afin de trouver des solutions et pouvoir donner le meilleur avenir possible au LEB. L'évolution du taux de couverture du trafic régional voyageurs et la

notion de taille critique de notre compagnie ferroviaire, déterminants pour l'avenir de l'activité, sont au cœur de ses réflexions.

Au moment de conclure, nous tenons à remercier en particulier nos commanditaires qui financent nos projets et nos activités, la Confédération par l'Office fédéral des transports et le Canton de Vaud par la Direction générale de la mobilité et des routes. Nos remerciements vont aussi au Conseil des communes pour son engagement et son suivi autour des enjeux et réalisations traités par notre compagnie. Ces échanges réguliers, nous permettent d'affermir les liens de confiance et de prendre en compte au plus près les besoins et les attentes des autorités communales et celles de la population de la région.

Enfin, nous tenons à saluer l'excellent travail fourni à tous les niveaux par les Transports publics de la région lausannoise pour notre compagnie en cette année écoulée. Il convient enfin de saluer respectueusement et de remercier l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices qui se donnent beaucoup de peine au quotidien et effectuent avec passion et professionnalisme un travail minutieux pour faire vivre la ligne du LEB et offrir la meilleure expérience possible à notre clientèle.

Une clientèle toujours plus nombreuse qui reste exigeante et vigilante à nos actions, en particulier lors de situations anormales que nous pouvons rencontrer sur la ligne. C'est là notre meilleure motivation à poursuivre nos efforts pour continuer à développer cette ligne de chemin de fer à nulle autre pareille.

Philippe Gauderon

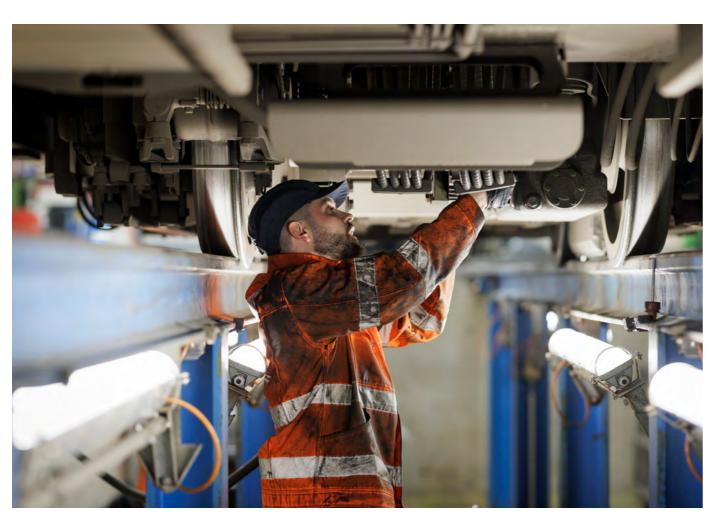
Président du Conseil d'administration

Olivier Bronner

Directeur



FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024



26 juin

Assemblée générale des actionnaires

19 août

Reprise de l'exploitation 100% ferroviaire après 7 semaines de travaux pour le renouvellement de la voie entre Assens et Échallens

5 septembre

Séance d'infos publique sur la mise à l'enquête de la voie de rebroussement à Échallens

9 décembre

Séance d'infos publique au sujet des travaux JLR à Romanelsur-Lausanne

5-10 novembre

Présence au Comptoir régional d'Échallens

14 décembre

Mise en service de la nouvelle halte d'Étagnières



L'ANNÉE 2024 EN CINQ CHAPITRES

Expérience clients et clientes
Expérience collaborateurs et collaboratrices
Offre
Infrastructure
Environnement

EXPÉRIENCE CLIENTS ET CLIENTES

Ponctualité et qualité ont depuis quelques années tracé leur sillon sur la ligne du LEB pour la plus grande satisfaction de la clientèle qui témoigne encore une fois en 2024 de son attachement aux services proposés. Dans ce contexte, les perturbations de l'exploitation, même peu nombreuses, font l'objet d'une attention particulière et d'un haut niveau d'exigences de la part des client·es.

Qualité et ponctualité sur la ligne du LEB

Depuis plusieurs années, la ligne du LEB obtient des résultats en termes de ponctualité et de qualité au-dessus des exigences fixées par l'Office fédéral des transports (OFT). Les mesures de conformité dans les transports régionaux effectuées par l'OFT utilisent son Système de Mesure de la Qualité (QMS). La QMS évalue principalement la ponctualité ainsi que la qualité des arrêts, du trajet et de l'information aux voyageur·euses. Le seuil d'exigence est fixé à 92.00 sur 100.

Pour la deuxième année consécutive, le LEB est sur le podium national de la ponctualité des lignes à voie métrique avec une note de 97.67 sur 100. Pour la qualité, il obtient 96.16 sur 100. Le seul indicateur qualité en baisse est celui de l'information à la clientèle dans les véhicules qui obtient la note de 90.6 sur 100.

Ces résultats sont le fruit du travail régulier et minutieux du personnel engagé au quotidien sur la ligne du



LEB. La note globale combinant la qualité et la ponctualité permet au LEB d'atteindre la 9e place, sur 30 entreprises, avec une note de 96.92 sur 100 et ceci malgré la présence de nombreux chantiers d'envergure en 2024.

(chapitre Infrastructure p.23)

La satisfaction en hausse

L'amélioration de la qualité et de la ponctualité de la ligne du LEB se mesure également à l'aune de la satisfaction exprimée par la clientèle. Chaque année, des enquêtes sont

menées par un prestataire externe auprès des voyageur-euses de la ligne du LEB, en face à face et via un questionnaire en ligne. En septembre 2024, quelque 670 personnes ayant voyagé avec le LEB au cours des trois mois précédents ont participé. La moitié l'ont emprunté quatre fois par semaine ou plus

La satisfaction, en constante progression depuis 2022, atteint pour la première fois 89% en 2024. L'interruption de la ligne entre Cheseaux-sur-Lausanne et Échallens, pendant sept semaines au cours de l'été, n'a pas altéré la perception positive des répondant-es, dont le 54% a déclaré avoir été impacté par cet événement. La proactivité dans la transmission d'information a joué un rôle. Trois quarts ont indiqué avoir reçu l'information suffisamment tôt ou trouvé l'information sur les solutions de remplacement.

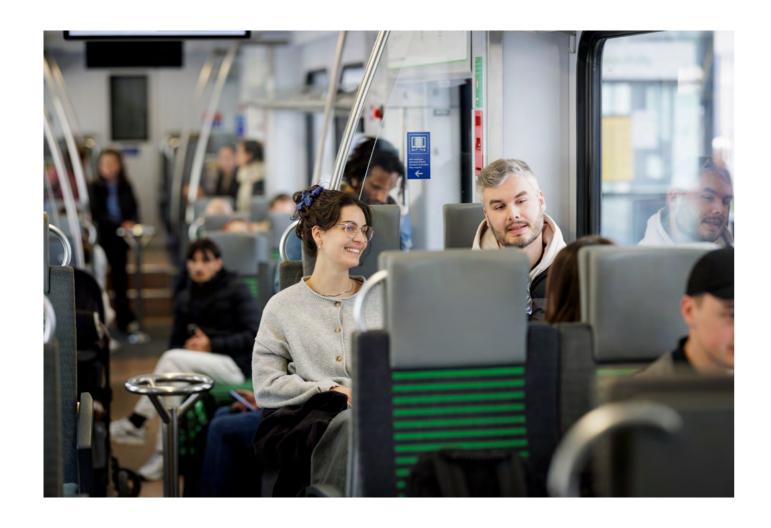
La facilité d'accès aux informations en cas de perturbations reste perfectible avec un taux de satisfaction de 64% en 2024 (62% en 2023). La rapidité et la clarté des informations restent des points d'améliorations largement mentionnés.

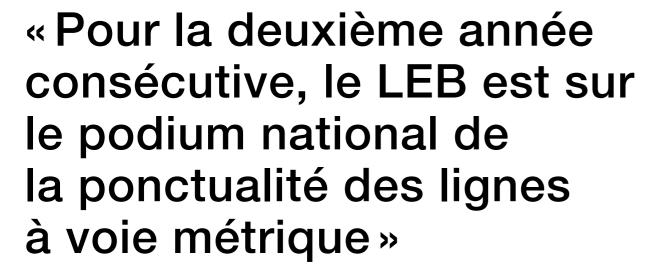
Remercier la clientèle

Plusieurs actions ont été menées sur la ligne en 2024 pour remercier la clientèle de sa fidélité et de sa patience pendant l'interruption estivale de la ligne. Une première action a été menée avant l'interruption fin juin et une deuxième à la rentrée d'août, une fois la ligne rétablie. Au total, plus de 9 000 madeleines artisanales confectionnées à La Sarraz ont été distribuées à la clientèle.



voyageur·euses satisfait·es en 2024





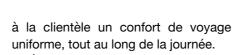
Nettoyage efficace

La propreté est un facteur important pour la satisfaction des client · es, comme des collaborateur·rices; elle contribue également au sentiment de sécurité. Dans la dernière enquête menée auprès de la clientèle en 2024, les

gares du LEB obtiennent un taux de satisfaction stable de 89% (87% en 2023). L'intérieur des rames obtient 92% de satisfaction (88% en 2023).

Pour obtenir ces bons résultats et les inscrire dans la durée, plusieurs entreprises de la région sont à l'œuvre. Des dizaines de personnes travaillent

au quotidien, en journée mais surtout la nuit, pour nettoyer et rendre les gares et lieux de passage, ainsi que l'ensemble des locaux accueillants. Le week-end et les jours fériés, un service supplémentaire est effectué par des équipes de nettoyage mobiles dans les trains entre 11h30 et 13h30, pour garantir



À l'occasion du renouvellement, en 2024, du contrat pour les infrastructures LEB (gares, centre clientèle, locaux de service, garage-ateliers et locaux administratifs), le niveau de qualité a été renforcé en augmentant le volume d'heures et en imposant aux prestataires l'engagement de personnel qualifié mieux rémunéré.

gares sur 19 répondent aux exigences de la LHand

Une nouvelle gare accessible Prévention dans les écoles de manière autonome

Une nouvelle halte a été mise en service à Étagnières, au changement horaire national de décembre 2024. Cette infrastructure permet d'offrir un accès sans obstacle conformément à la loi pour les personnes en situation de handicap (LHand) et profite à l'ensemble de la population. Elle permettra l'accès aux trains du LEB jusqu'à la mise en service du futur tunnel prévu sous la commune d'Étagnières.

Cette nouvelle infrastructure porte le nombre de gares du LEB qui répondent aux exigences de la LHand à 18 sur 19, soit 95%. La dernière est la gare de Jouxtens-Mézery. Elle fait partie d'un programme de travaux, démarré en 2024, qui englobe également la mise en conformité des accès. Les travaux à Jouxtens-Mézery devraient être achevés d'ici à la fin 2025.

Le LEB poursuit sa participation à un programme de prévention pour les élèves de l'établissement primaire et secondaire de Prilly, en collaboration avec la Police de l'Ouest lausannois. En 2024, des collaborateur·rices spécialisé·es dans l'exploitation et la sécurité sont intervenu·es auprès d'une centaine d'élèves âgés entre 12 et 13 ans. Les enfants ont été sensibilisés aux dangers liés aux distances de freinage et il leur a été rappelé les bonnes pratiques lors de déplacements vers et dans les transports publics.

EXPÉRIENCE COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES



L'ensemble du personnel engagé pour l'exploitation et le développement de la ligne du LEB sont sous contrat tl. À ce titre, il bénéficie de nombreux avantages. L'entreprise offre un cadre stimulant et à la faveur d'une enquête interne, les collaborateur·rices témoignent avec satisfaction de la qualité de leur vie professionnelle. Dans ce chapitre, nous décrivons essentiellement les prestations de base, liées à la santé, à la sécurité et au bien-être au travail. De façon plus spécifique, certaines mesures sont propres au site d'Échallens.

Santé et sécurité au travail

La prévention est le principal pilier de la politique de santé et sécurité au travail de l'entreprise qui s'appuie sur des partenaires spécialisés.

Amélioration de la procédure de soutien psychologique

Après quelques années de collaboration avec la Clinique du travail, l'entreprise a souhaité confier la gestion du service de Personne de confiance en entreprise (PCE) à un nouveau partenaire, l'Observatoire des risques psychosociaux basé à Villars-sur-Glâne. Ce service offre un soutien neutre, une écoute attentive, confidentielle et impartiale aux collaborateur·rices confronté·es à des situations difficiles au travail (harcèlement, épuisement, conflits, agression).

Avec ce nouveau partenaire, l'entreprise a également consolidé en 2024 sa procédure de psychologie d'urgence pour une prise en charge rapide des collaborateur-rices, lors d'agression ou d'accident.

Prévention et évaluation des risques professionnels

Le programme sécurité continue son déploiement avec l'évaluation de l'ensemble des risques de l'entreprise, l'analyse des mesures de sécurité en place et la vérification de leur conformité avec la réglementation. En 2024, une évaluation des risques professionnels a été réalisée pour les équipes de la ligne aérienne, des sous-stations électriques, ainsi que pour les conducteurs route et ferroviaire. Concernant la prévention des accidents, les managers ont effectué cette année plus de 200 visites partout dans l'entreprise afin d'observer et de discuter des pratiques de sécurité avec les collaborateur-rices.

Cybersécurité

Les cyberattaques sont une menace bien réelle en Suisse et concernent également les tl et le LEB, qui s'appuient sur leur équipe IT interne ainsi que sur des expert-es et des partenaires externes pour se préparer aux incidents potentiels.

En juin 2024, un groupe d'échange des entreprises de transports publics latines suisses s'est réuni à Renens pour échanger sur cette problématique et partager les retours d'expériences et bonnes pratiques. Il s'agit de monter en maturité sur ce domaine critique et se conformer à la nouvelle réglementation *CysSecRail*, établie par l'OFT, qui vise à renforcer la cybersécurité dans le secteur du transport ferroviaire.

Cet effort passe par des mesures techniques, organisationnelles et des actions de sensibilisation. Sur ce dernier point, nous proposons des modules d'e-learning et organisons des campagnes de prévention régulières contre le *phishing*.

Des conditions de travail attractives

Le LEB bénéficie de plusieurs distinctions que les tl ont recu en 2024 en récompense d'un environnement de travail favorable et équitable pour tous et toutes. Pour la cinquième année consécutive, nous faisons partie des 250 entreprises reconnues comme Meilleurs employeurs de Suisse par l'organisme spécialisé Statista, les magazines PME et Handelszeitung. L'entreprise est détentrice des certifications Fair on pay (distinction des entreprises qui appliquent l'égalité salariale entre femmes et hommes), Entreprise Partenaire 2024 (certification délivrée par l'Office Al du Canton de Vaud aux entités employant une personne en situation d'invalidité ou participant à une mesure de réadaptation professionnelle). Elle se distingue aussi comme Entreprise formatrice au sport de performance (label délivré par Swiss Olympic pour des places d'apprentissage flexibles, adaptées aux besoins des athlètes).





En 2024, la salle polyvalente et la cuisine du garage-atelier d'Échallens ont été rénovées. Ces espaces utilisés principalement pour les pauses des collaborateur-rices et occasionnellement pour des événements, ne répondaient plus aux critères de confort de l'entreprise. Cette rénovation a donc permis de moderniser et de rendre plus fonctionnelles ces salles, tout en contribuant à améliorer le bien-être du personnel.

Une diversité assumée

La reconnaissance et le respect de la différence sont essentiels pour créer un environnement de travail harmonieux et productif; chacune et chacun est responsable d'y contribuer.

En début d'année, les collaborateur-rices ont pu prendre connaissance des résultats d'une enquête menée à l'interne sur la diversité de genre. Plus de 40% du personnel a participé avec une représentation équilibrée entre les métiers dits de l'exploitation et de l'administration. Au total, les répondant·es ont partagé plus de 7 000 commentaires. La culture d'entreprise est considérée par une majorité comme inclusive et source de richesse. Toutefois, des problématiques de sexisme et de discrimination ont été soulevées. Une autre préoccupation importante concerne les environnements de travail comme les locaux de pause et les sanitaires.

Ensemble contre le sexisme ordinaire

À la suite de cette enquête, l'entreprise a lancé une campagne de sensibilisation pour éveiller l'ensemble du personnel aux problématiques de sexisme et à toutes les formes de discriminations qui pourraient compromettre le bien-être individuel et collectif. Des affiches et flyers ont été distribués, avec des conseils pour réagir en tant que victime ou témoin. Sur la base de témoignages vécus, de courtes vidéos ont été produites, ainsi qu'un spectacle interactif où la participation de la direction et des cadres était obligatoire.

L'amélioration des conditions

L'entreprise a équipé de distributeurs de protections menstruelles ses locaux sanitaires, répartis sur l'ensemble du réseau. C'est une démarche concrète pour la qualité de vie et les conditions de travail des femmes. De nombreux ateliers et formations sont proposés à l'ensemble du personnel au cours de l'année et à l'occasion d'une semaine

dédiée à la santé et la sécurité. Le large panel d'ateliers, ainsi que les conseils pratiques dispensés, ont été salués par les participant-es. Cette semaine fournit de précieux indicateurs sur les besoins et les actions à mettre en place le reste de l'année.

Vie professionnelle et vie familiale

Concilier travail et organisation familiale peut être un réel défi, notamment avec des enfants en bas âge. L'entreprise a rejoint Profawo depuis 2020, une organisation à but non lucratif qui propose des solutions pour concilier au mieux vie familiale et professionnelle. De nombreux services sont accessibles aux collaborateur-rices: placement en structures d'accueil, solutions de garde d'urgence, soutien administratif en cas d'engagement de garde d'enfant ou d'aides à domicile.



Enquête de satisfaction

En 2024, une enquête a été menée pour mesurer la satisfaction et l'engagement des collaborateur-rices. Plus de la moitié du personnel (51%) a participé à l'enquête gérée par un prestataire externe. La moyenne de satisfaction générale au sein de l'entreprise s'élève à 4.3 sur 6, avec un taux de satisfaction de 80%. Le niveau d'engagement global est aussi de 4.3 sur 6 pour 55% des répondant-es qui se déclarent engagé-es. Ces résultats sont bons et constituent une base solide pour pouvoir travailler sur des améliorations concrètes.

Le sens et l'utilité de la mission est relevé par 70% des participant·es. Si des écarts significatifs entre les métiers sont naturellement apparus dans les analyses approfondies, la santé physique et mentale, la charge de travail et l'aspiration à davantage de reconnaissance sont des préoccupations partagées par l'ensemble des sondé·es.

Certains sujets seront aussi abordés dans le cadre des négociations de la Convention Collective de Travail (CCT) ouvertes au début 2025.

Partenaires du dialogue social

Plusieurs réunions ont eu lieu en 2024 afin de préparer les négociations de la CCT avec les partenaires sociaux. Le début des négociations, initialement prévu en septembre, a été décalé à janvier 2025 pour permettre une intégration en bonne et due forme des représentant·es du syndicat Transfair, nouvellement présent aux tl dès l'automne. Une séance préparatoire fin novembre a permis aux parties de valider ensemble les modalités de négociation, notamment les cinq thèmes qui constitueront le cadre des séances mensuelles: temps de travail, santé et qualité de vie, salaire et indemnités, diversité et équité entre générations, partenariat social et autres dispositions.

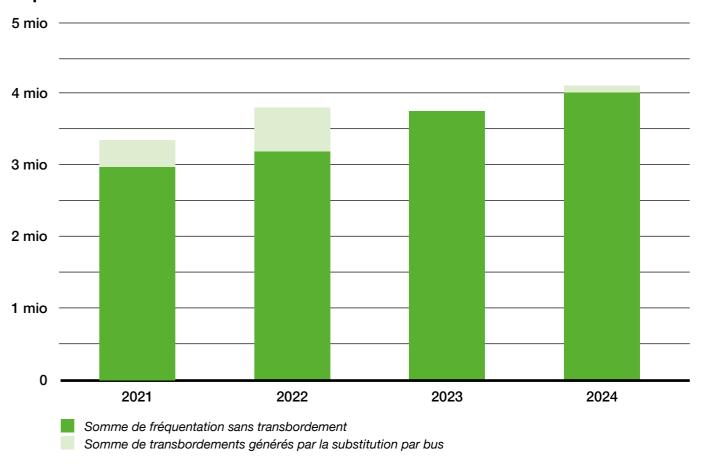
OFFRE

Pour la première fois de son existence, le LEB a franchi cette année la barre des quatre millions de voyageur·euses. Reflet du dynamisme démographique de la région du Gros-de-Vaud, ce résultat porte également le sceau de la fiabilité qui caractérise la ligne. Les trains historiques font leur retour et dynamisent l'offre touristique.

Une fréquentation record

La ligne du LEB a transporté pour la première fois quatre millions de voyageur-euses en 2024, soit +9% par rapport à 2023. Cette hausse de fréquentation est portée par les gares d'Échallens, Cheseaux-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne, notamment en raison du développement récent de nombreux nouveaux logements dans ces localités. Ce succès atteste de l'attractivité de l'offre de transport de la ligne du LEB, avec une cadence à 15 minutes entre Échallens et Lausanne, ainsi que de la performance de l'exploitation.

Fréquentation



Interruptions partielles pour travaux

Après une année d'exploitation 100% ferroviaire en 2023, les travaux de grande envergure sont de retour sur la ligne du LEB. Plusieurs interruptions partielles de la ligne ont nécessité la mise en place d'un service de remplacement par bus en 2024. Les week-ends et les périodes de vacances scolaires ont été privilégiés afin de minimiser l'impact pour la clientèle.

L'interruption la plus importante s'est déroulée pendant les sept semaines de vacances scolaires estivales en raison du renouvellement complet de la voie entre Assens et Échallens. Pendant cette période, les trains n'ont pas circulé entre Cheseaux-sur-Lausanne et Échallens. Chaque train a été remplacé par un bus au même horaire. Aux heures de pointe du matin et du soir en semaine, le service a été doublé pour offrir un nombre de place suffisant. Les nuits de week-ends et de jour férié, le service nocturne a été effectué par bus sur l'entier de la ligne.

Pour faciliter le transbordement de la clientèle en provenance de Bercher pendant l'interruption partielle, deux courses spéciales, effectuées par bus, ont été ajoutées le matin entre Bercher et Cheseaux-sur-Lausanne. Cette offre supplémentaire visait à apporter plus de confort aux personnes à besoins spécifiques qui pouvaient alors emprunter le même quai de bus plutôt que de se déplacer depuis la gare de *Cheseaux* vers le bus de substitution.

Bus de remplacement électrique

L'entreprise tierce, qui a assuré le service de remplacement par bus, a engagé un véhicule électrique avec recharge au dépôt, une première pour la ligne du LEB et une prestation pionnière en Suisse. La recharge a été effectuée au garage-atelier du LEB à Échallens, qui a été équipé d'une borne de recharge pour l'occasion.

Excellent taux de disponibilité malgré certains incidents

En 2024, plusieurs incidents ont nécessité une interruption partielle de la ligne pour quelques heures ou plus, en fonction de leur nature. Sur l'année d'exploitation, ces suppressions ne représentent que 0,5% de l'offre planifiée. La disponibilité de la ligne du LEB a été de 99.5% en 2024.

Une vingtaine d'événements a engendré des suppressions de train. 60% sont liés à des facteurs externes comme des accidents aux passages à niveaux ou les conditions météorologiques. La formation d'un trou à proximité de la gare de *Romanel* a notamment retenu l'attention médiatique fin janvier. Un service de remplacement par bus a dû être engagé à huit reprises pour répondre à une interruption non planifiée.



INFRASTRUCTURE

Quatre nouvelles rames

En avril 2024, la Compagnie du LEB a passé commande de quatre nouvelles rames Be 4/8 de la série 60 du constructeur suisse Stadler. Ces rames supplémentaires étaient en option du contrat signé en 2017, dont la première tranche comprenait la livraison de six rames mises en service commercial en 2020.

Ces nouvelles rames seront livrées dans le courant de l'année 2026 pour une mise en service au changement horaire national de décembre la même année. Une fois toutes les infrastructures nécessaires terminées, elles pourront circuler en unité triple (train de 130 mètres de long) afin d'augmenter la capacité de la ligne. Avec cette nouvelle acquisition, la flotte du LEB comptera un total de 20 rames.

Trains historiques sur la ligne

Les célébrations des 150 ans du LEB en 2023 ont été le moteur pour la rénovation du matériel roulant historique de la Compagnie Lausanne-Échallens-Bercher. En préparation des festivités, les collaborateur-rices avaient restauré deux voitures: la C10 de 1914 et la C12 de 1908.

4

millions de voyageurs et voyageuses en 2024

C'est dans ce même temps que l'association Trains historiques du Grosde-Vaud a été créée pour exploiter, conserver et maintenir les véhicules historiques de la Compagnie. L'association exploite actuellement l'Are 4/4 n°25, l'ancienne voiture postale Zi5 de 1935 aménagée en wagon-bar, ainsi que les voitures voyageurs, C10 et C12. Elle propose quelques sorties commerciales par année. En 2024, le train du 1er août a rapidement affiché complet, ont suivi un train «menu chasse» en octobre, un train «jeux» en novembre et un train «Saint-Nicolas» en décembre. Soutenues financièrement par le LEB, ces nouvelles prestations viennent enrichir l'offre culturelle et de loisirs de la région du Gros-de-Vaud.

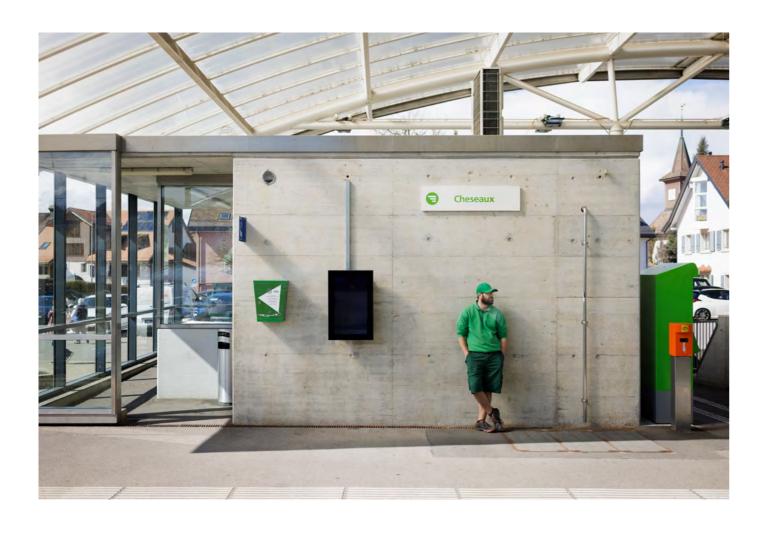
La modernisation de la ligne continue. Plusieurs projets d'envergure sont au programme pour les années à venir. Ils font partie de la convention signée avec l'OFT en 2023 pour la réalisation des infrastructures nécessaires à la cadence 10' entre *Échallens* et *Lausanne-Flon*. Ces investissements s'inscrivent dans le cadre du programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire de la Confédération (PRODES EA 2035). En 2024, plusieurs projets ont démarré, que ce soit au niveau administratif ou sur le terrain.

Renouvellement de la voie entre Assens et Échallens

Le renouvellement de toute l'infrastructure ferroviaire (voie, mâts et lignes de contact) entre Assens et Échallens a demandé l'interruption de la ligne en juillet et août 2024. Un service de bus de remplacement a été mise en place entre Échallens et Cheseaux-sur-Lausanne.

Sept semaines de travaux ont été nécessaires pour remplacer la totalité des voies (rails, traverses et ballast) ainsi que les 35 mâts et la ligne de contact. Des améliorations ont été apportées à l'ensemble de l'infrastructure, en particulier au drainage, afin d'améliorer la stabilité et la durabilité de la superstructure. Le tracé a été optimisé afin de supprimer un creux de vitesse pour renforcer la robustesse de l'horaire.

 $_{2}$ $_{23}$





Les équipes ont profité de l'interruption estivale de la ligne pour réaliser les gros travaux de la halte temporaire à Étagnières. La suite des travaux et l'équipement de cette nouvelle infrastructure, située à proximité de l'ancienne gare, s'est déroulée en exploitation. Mise en service au changement horaire de décembre, elle permet d'offrir un accès sans obstacle conformément à la loi pour les personnes en situation de handicap (LHand) et profite à l'ensemble de la population.

Il s'agit de la première phase des travaux du projet de tunnel d'un kilomètre de long prévu sous la commune d'Étagnières. La deuxième étape comprendra la construction de la traversée souterraine de la localité, la nouvelle gare d'Étagnières ainsi qu'un nouveau tracé à double voie en direction d'Assens. La mise à l'enquête est prévue en 2025.

Programme Jouxtens-Lussex-Romanel (JLR)

En 2024, des travaux d'envergue ont débuté entre Jouxtens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne. Ce programme de modernisation prévoit la réfection complète de la gare de Jouxtens, du passage à niveau du Lussex et de la gare de Romanel.

La gare de Jouxtens-Mézery sera transformée en une gare de croisement, avec des quais de 130 mètres, ce qui permettra de renforcer la fiabilité de l'horaire et d'accueillir les trains à unité triple. Elle sera accessible sans obstacle, conformément à la loi pour les personnes en situation de handicap (LHand). Parmi les travaux il est prévu également de renouveler les voies, lignes de contact et installations de sécurité (IS), de créer une nouvelle voie de garage et de renforcer le passage inférieur. La mise en service est prévue fin 2025.

Le passage à niveau du Lussex sera supprimé au bénéfice d'un passage inférieur routier. Le LEB circulera sur un

pont ferroviaire ce qui améliorera la fluidité du trafic ainsi que la sécurité dans ce secteur. Les travaux prévoient également le renouvellement des voies, de la ligne de contact et des IS. Les travaux sont prévus jusqu'à l'été 2026.

À la gare de Romanel-sur-Lausanne, le passage à niveau sera supprimé pour laisser place à un passage inférieur piétonnier. Cette évolution tient compte du développement de quartiers à proximité de la gare. Les quais seront également allongés à 130 mètres.

Migration des systèmes des installations de sécurité (IS)

La migration des systèmes IS et des équipements connexes entre Lausanne, Flon et Cheseaux-sur-Lausanne est une opération d'envergure pour le LEB. Plusieurs tests, nécessitant l'interruption de la ligne, ont eu lieu en 2024, dont une marche à blanc en octobre. Les différentes étapes ont permis de valider le déploiement de la migration au premier trimestre 2025. Cette évolution

permettra également la mise en service de la double voie dans le tunnel sous l'Avenue d'Échallens.

Deux systèmes d'installations de sécurité cohabitent sur la ligne du LEB depuis plusieurs années. Cette situation engendre une complexité dans la gestion au quotidien de l'exploitation. La standardisation des systèmes figure dans les investissements validés par l'OFT dans la convention 2021-2024 sur les prestations nécessaires En 2024, un projet de construction à l'exploitation.

Déploiement du système de sécurité ZBMS

Le renouvellement des IS entre Lausanne. Flon et Cheseaux-sur-Lausanne est un prérequis pour la finalisation de la mise en exploitation du système de contrôle continu de la marche des trains (ZBMS). En 2024, plusieurs tests, nécessitant l'interruption de la ligne, ont été menés pour une mise en service planifiée au premier trimestre 2025.

La mise en exploitation du système a débuté en 2023 entre la gare de

Bercher et la halte Les Ripes. Il s'agit du standard de sécurité, en conformité avec les normes européennes, spécifiquement adapté aux chemins de fer à voie métrique. Il permet de contrôler, en temps réel, la vitesse et la position des trains.

Voie de rebroussement à Échallens

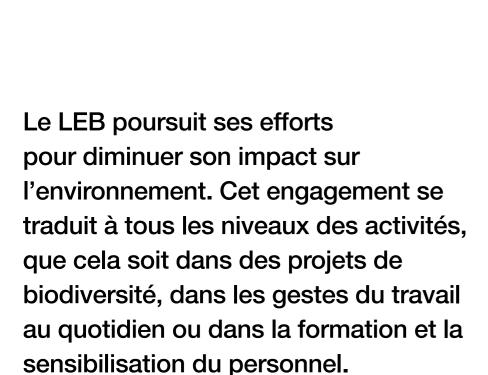
d'une nouvelle voie de rebroussement à Échallens a été mis à l'enquête. L'introduction future de la cadence 10 minutes entre Échallens et Lausanne, Flon implique le croisement de trois trains à Échallens. L'infrastructure actuelle ne permet pas d'effectuer toutes les manœuvres nécessaires en pleine voie.

Un nouveau garage-atelier à Bercher

L'arrivée des trains à unité triple pose des défis pour le stockage des rames et leur maintenance. En 2024, le projet d'un garage-atelier à Bercher a obtenu auprès de l'OFT et de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), les autorisations et les financements nécessaires afin de réaliser les études et les acquisitions foncières.

Ce garage-atelier est nécessaire pour le développement du matériel roulant prévu pour les 30 prochaines années: allongement des trains, nouvelles rames supplémentaires ainsi que des projets mi-vies. Il permettra également l'optimisation des activités de maintenance.

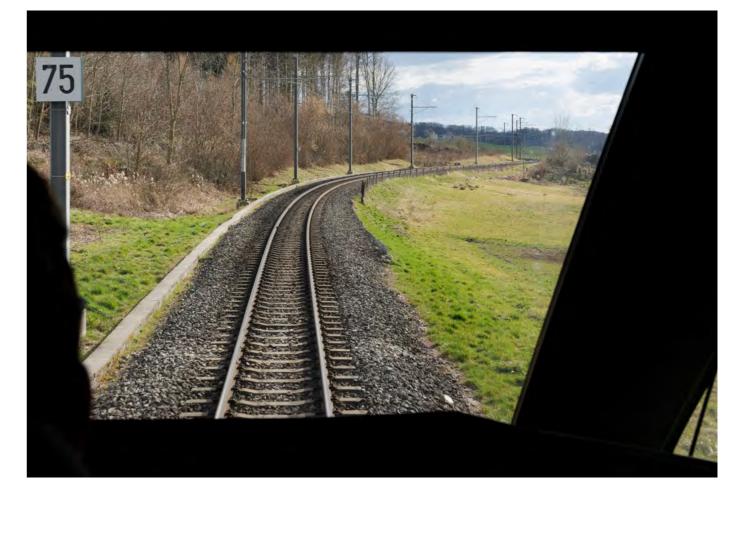
ENVIRONNEMENT



Biodiversité sur la ligne

Les exigences environnementales de l'OFT, dans la convention de prestations pour la période 2021-2024, mettent l'accent sur la biodiversité. Des zones prioritaires pour encourager la biodiversité ont été identifiées et depuis 2023 des actions sont mises en œuvre comme retarder la fauche de l'herbe sur l'ensemble de la ligne du LEB pour permettre à la végétation de se développer, ce qui favorise la pollinisation et offre un refuge à la faune.

En 2024, un fauchage différent a été testé dans une zone de 200 mètres à Sugnens avec une coupe et un séchage 48h sur place avant le ramassage. Sur la commune de Fey, la plantation d'arbres dans le Bois de Bassire a été finalisée, ainsi que la création d'un troisième étang pour crapaud sonneur.



Programme d'efficience énergétique

Les tl sont considérés comme un «grand consommateur d'énergie» selon la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne). Pour répondre à cet enjeu, un programme d'efficience énergétique a été lancé. Ce dernier a pour objectif d'améliorer l'utilisation de l'énergie au sein des différentes infrastructures y compris celles du LEB, tout en explorant les possibilités de production d'énergie renouvelable.

En 2024, un état des lieux des actions de performance énergétique (APE) a été réalisé, en se concentrant sur les domaines d'exploitation et des bâtiments. Chaque secteur a été étudié pour identifier les mesures déjà mises en place, les sources d'énergie utilisées, et les opportunités d'amélioration. Ce bilan a pour but de définir des priorités d'action en fonction des gains énergétiques possibles et des coûts associés à chaque mesure.

Le remplacement des luminaires dans les gares, par un éclairage dynamique de 3 000 Kelvin, moins impactant pour la biodiversité, a commencé en 2024.

«Des mesures à ma mesure»

Dans le but de renforcer l'engagement de chacun·e, l'entreprise a lancé à l'interne sa première campagne écogestes sous le slogan «Des mesures à ma mesure». Cette initiative invite à adopter des comportements écoresponsables au quotidien, tels

que la gestion de la consommation de l'électricité, la réduction du gaspillage de papier et le tri des déchets.

Plan de mobilité

L'entreprise propose des solutions de mobilité à ses collaborateur·rices pour les déplacements professionnels et pour effectuer le trajet de son domicile au travail. Soucieuse de tenir compte des contraintes liées aux horaires (tôt/tard) ou à l'accessibilité, mais aussi de promouvoir



personnes motivées pour le défi podomètre



des déplacements plus respectueux de l'environnement, l'entreprise a adopté un plan de mobilité. Avant de pouvoir le déployer de manière complète, ce plan doit encore faire l'objet de certaines adaptations.

Deux défis pour promouvoir la mobilité douce

L'année 2024 a également été marquée par deux défis visant à mettre en avant la mobilité active et la santé au travail. Au printemps, BikeToWork a réuni 63 collaborateur·rices qui ont parcouru 22 304 kilomètres pour se rendre au travail. Et, en automne, 93 personnes se sont motivées pour le défi podomètre en marchant tous les jours. Ensemble, sur un mois, elles ont parcouru 15 000 kilomètres à pied.

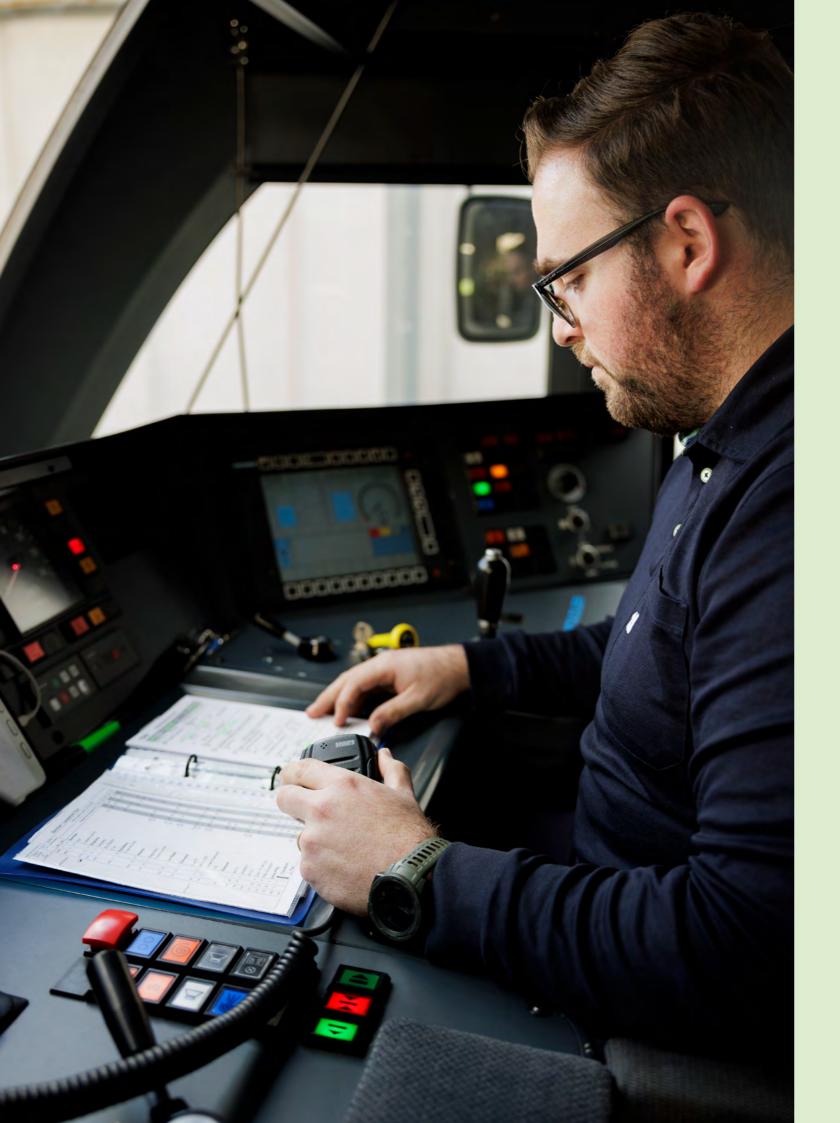
Fresques du climat

Afin d'approfondir la compréhension des enjeux environnementaux, plusieurs ateliers «Fresques du climat» ont été organisés en 2024. À travers un jeu de cartes interactif, les participant·es explorent les causes et conséquences du dérèglement climatique. Ces fresques animées par des collaborateur-rices favorisent la discussion, encouragent le débat et la réflexion personnelle, en soulignant des actions concrètes qui peuvent être adoptées au quotidien. Le jeu est complété par des cartes spécifiques aux activités et projets de l'entreprise. En 2024, deux fresques du climat ont réuni une quinzaine de personnes.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES 2024				
TRANSPORT	2021	2022	2023	2024
Voyageur·euses transporté·es (en milliers)	3 302	3 791	3 759	4 104
Voyageur·euses-kilomètre (en milliers)	21 573	23 000	28 216	29 696
Kilomètres parcourus (en milliers)	926	904	1 194	1 162
Places aux kilomètres offertes (en milliers)	128 225	146 692	153 760	153 432
Parcours moy./voy. (km)	6,53	6,07	7,51	7,24
Nombre de rames	16	16	16	16
Âge moyen du parc de véhicules ferroviaires*	6,2	7,2	8,2	9,2
FINANCES LEB	2021	2022	2023	2024
Recette moy./voy. (chf)	1,69	1,61	1,71	1,74
Recette moy./voy km (ct)	26	26	23	24
Taux de couverture TRV (en %)	27%	28,70%	25,30%	30,80%

^{*}La méthode de calcul a été modifié, et les valeurs 2021, 2022, 2023 ont été adaptées.



LES ORGANES DIRIGEANTS DU LEB

L'Assemblée générale des actionnaires

L'Assemblée générale des actionnaires nomme les membres du Conseil d'administration, ainsi que l'organe de révision. Entre autres compétences, elle approuve le rapport annuel et les comptes.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration assure la haute surveillance de la gestion de l'entreprise. Il décide de la stratégie d'entreprise et de son financement. Il décide des développements de l'offre de transport et des priorités de leur mise en œuvre, suivant le cadre financier convenu avec les collectivités.

Le Conseil d'administration est composé en 2024 de 5 membres. Il est présidé par M. Philippe Gauderon.

Le Conseil d'administration au 31 décembre 2024

Membres nommé⋅es par l'Assemblée des actionnaires

M. Philippe GAUDERON Président du CA

Mme Muriel WIDMER

Administratrice indépendante

Membres proposés par le Canton de Vaud, par l'agglomération de Lausanne et Lausanne-Ouest ainsi que par le district du Grosde-Vaud

M. Pierre-Alain URECH

Vice-président des CFF et administrateur à la Banque Cantonale Vaudoise

Mme Swati RASTOGI MAYOR

Administratrice et représentante de l'agglomération de Lausanne et de Lausanne Ouest

M. Jean-Marc CHATELAN

Vice-président du CA et représentant du district du Gros-de-Vaud

Organe de révision en 2024

Mazars SA

Société Fiduciaire, Lausanne

Direction LEB et secrétaire du Conseil d'administration

M. Olivier BRONNER Directeur

Mme Mélanie SILVA

Secrétaire du Conseil d'administration et Assistante de Direction LEB

Mme Elisabeth CANOMERAS

Responsable infrastructures

M. Jérôme BOUTILLIER

Responsable opérationnel exploitation



Le Conseil
d'administration a
tenu 7 séances et
1 séminaire durant
l'exercice, traitant
notamment les
objets suivants:

- Acquisition des 4 nouvelles rames Stadler
- Organisation entre les tl et le LEB Convention de gestion
- Refonte du règlement d'organisation et du règlement des signatures
- Statistiques de fréquentation et enquête de satisfaction clients
- Programme de développement stratégique (PRODES)
- Mise en service de la nouvelle halte provisoire d'Étagnières
- Migration vers le Contrôle continu de la marche des trains (ZBMS)
- Comptes 2023 et rapport de l'Organe de révision

- Budget 2025
- Stratégie multimodale à l'horizon 2026
- Mise en service de la double voie dans le tunnel sous l'Avenue d'Échallens – Lausanne
- Suivi des grands projets du LEB
- Convention de prestations 2025-2028
- Convention Transport régional de voyageurs 2025-2026
- Diverses adjudications de marché public

De gauche à droite:
Philippe Gauderon, Swati Rastogi Mayor,
Pierre-Alain Urech, Muriel Widmer,
Jean-Marc Chatelan

Le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 26 juin 2024 à la salle de l'Etang, à Étagnières, sous la présidence de M. Philippe Gauderon, Président du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du LEB s'est ouverte à 16 h 30 sous la présidence de M. Philippe Gauderon. Il a remercié la municipalité d'Étagnières pour son accueil et salué l'assemblée, composée d'une cinquantaine de personnes, dont 28 actionnaires ainsi que des représentants de la Confédération, du Canton, des Communes, des invités et de la presse.

M. Pascal Favre, syndic d'Étagnières et président du Conseil des Communes du LEB, a ensuite pris la parole pour évoquer les opportunités offertes par les deux gares communales, féliciter le Conseil d'administration et aborder les projets en cours : la gare provisoire et la future gare souterraine adaptée aux personnes à mobilité réduite. Il a également remercié les acteurs clés du projet ferroviaire, soulignant les efforts des sociétés LEB et tl pour améliorer les services.

En 2023, le LEB a enregistré des résultats exceptionnels, avec la meilleure ponctualité parmi les chemins de fer à voie métrique de Suisse et une hausse de 17 % du trafic, atteignant 3,7 millions de voyageurs. Le président du Conseil d'administration a souligné l'attachement renforcé au LEB grâce aux célébrations du 150e anniversaire et a salué la collaboration avec les tl et les partenaires institutionnels. Le directeur, Olivier Bronner, a mis en avant la satisfaction élevée des usagers, tout en reconnaissant des axes d'amélioration sur la gestion de la promiscuité et des informations en cas de perturbations. Il a conclu en remerciant les équipes pour leur engagement et en exprimant son optimisme pour l'avenir de la ligne.

Opérations statutaires

1. Approbation du 151° rapport annuel (avec le procès-verbal du 21 juin 2023 et le rapport de l'Organe de révision) et des comptes au 31 décembre 2023. En 2023, malgré un contexte de crises énergétique et géopolitique, le LEB a réussi à équilibrer ses comptes grâce à une hausse des produits et une maîtrise

- des charges. L'augmentation du nombre de voyageurs et des revenus hors transport a contribué à cette performance. Les coûts énergétiques ont progressé, mais un contrat avantageux est prévu pour 2026. Les capitaux propres ont été renforcés, tandis que les emprunts ont légèrement diminué. L'organe de révision a validé les comptes sans réserve, et l'Assemblée a approuvé à la majorité le 151° rapport annuel ainsi que les comptes au 31 décembre 2023.
- Décharge aux membres du Conseil d'administration de sa gestion pour 2024. L'Assemblée décide à main levée et à l'unanimité d'accepter de donner décharge au Conseil d'administration pour leur activité durant l'exercice 2023.
- 3. Elections. Sur la base des Statuts adoptés le 3 février 2021, le Conseil d'administration propose de procéder, pour une période d'un an, à:
- La réélection de M. Jean-Marc Chatelan, né en 1972, domicilié à Bercher, Directeur commercial à la Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud et Vice-syndic de Bercher, en qualité de représentant du district du Gros-de-Vaud pour le LEB.
- La réélection de M. Philippe Gauderon, né en 1955, domicilié à Grolley, administrateur indépendant (MBC, ZB et HFR), ancien membre de la direction des CFF et ancien responsable des CFF Infrastructure, en qualité de représentant indépendant pour le LEB.
- La réélection de Mme Swati
 Rastogi Mayor, née en 1981,
 domiciliée à Renens, Directrice
 Commerciale et Energie chez
 SIE SA, en qualité de représentante de l'agglomération de
 Lausanne et de Lausanne-Ouest
 pour le LEB.
- La réélection de M. Pierre-Alain Urech, né en 1955, domicilié à Clarens, administrateur indépendant (Vice-président des CFF et administrateur à la BCV), en qualité de représentant du Canton de Vaud pour le LEB.

- La réélection de Mme Muriel
 Widmer, née en 1970, domiciliée
 à Bussigny, administratrice indépendante (Onde Verte, Retraites
 Populaires, Ensemble Hospitalier
 de la Côte, Banque Raiffeisen
 de Rive-Gauche), en qualité de
 représentante indépendante
 pour le LEB.
- 4. Désignation de l'Organe de révision des comptes pour l'exercice 2024. L'Assemblée décide à main levée et à l'unanimité d'approuver la nomination de la Fiduciaire Mazars comme Organe de révision pour l'exercice 2024.

L'Assemblée n'ayant pas de questions, M. Julien Niquille (DGMR) a présenté la Vision 2050 et la stratégie ferroviaire cantonale. L'un des projets clés est la création d'une liaison Cheseaux-Renens, visant à mieux connecter le Gros-de-Vaud au réseau national via la gare de Renens. Cette initiative s'inscrit dans un développement plus large, incluant une cadence de 10 minutes entre Lausanne et Échallens d'ici 2030 et le programme PRODES EA 2035. L'objectif est d'améliorer la mobilité régionale et de renforcer la durabilité du réseau ferroviaire.

Après ces échanges, la séance a été levée à 17 h 27.

Contrôle interne et système de management des risques

Le système de contrôle interne

Le système de contrôle interne (SCI) du LEB est basé sur les principes du Code des obligations suisse. Le SCI couvre les aspects de la comptabilisation, de l'établissement des états financiers. La documentation du SCI a été mise en place afin de respecter les principes légaux et principalement l'article 728a du Code des obligations suisses.

Management des risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de non-récupération de montant mentionné à l'actif circulant du bilan. Les montants à encaisser par le LEB font l'objet d'un contrôle régulier. Le risque économique de non-récupération est provisionné selon la connaissance et le risque potentiel de non-récupération.

Risque sur les investissements

Le risque sur les investissements est faible. En effet, les plans d'investissements sont validés par les autorités fédérales et cantonales. Le suivi de la mise en œuvre des investissements au sein du LEB fait partie du processus de gestion quotidien.

Autres risques

Les autres risques financiers font l'objet d'un suivi direct ou indirect selon l'importance de leurs impacts économiques.

Les nominations statutaires

Propositions du Conseil d'administration

Se référant au rapport qui précède, le Conseil d'administration a l'honneur de soumettre à l'Assemblée générale du 26 juin 2024 les résolutions suivantes:

- 1. L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et de l'organe de révision, approuveles comptes et le bilan au 31 décembre 2023.
- **2.** Elle donne décharge au Conseil d'administration de sa gestion.

Nominations statutaires lors de l'Assemblée générale du 26 juin 2024

En application de l'article 13 des Statuts de la Compagnie, l'Assemblée générale procède à la nomination de l'ensemble des administrateurs et de l'organe de révision.

Conseil d'administration

Sur la base des Statuts modifiés le 3 février 2021, l'ensemble des membres du Conseil d'administration sont élus pour une durée d'une année.

Organe de révision

Le Conseil d'administration propose que le mandat soit attribué pour une année à Mazars SA qui correspond aux exigences requises.

Conseil des communes

En application de l'article
23 des Statuts de la
Compagnie, le Conseil
des communes a été
constitué le 13 octobre 2021
comprenant 11 membres
représentants les communes
desservies par la ligne
du LEB et 2 représentant es
des communes actionnaires.

Liste des membres en 2024

M. Pascal Favre,

Président du Conseil des communes et Syndic de la Commune d'Étagnières

M. Daniel Leuba,

Vice-président du Conseil des communes et Syndic de la Commune de Montilliez

M. Serge Bornick

Syndic de la Commune d'Échallens

M. Patrick Etournaud

Chef de service de la Ville de Lausanne

M. François Guignard

Syndic de la Commune de Fey

M. Philippe Jamain

Syndic de la Commune de Goumoëns-la-Ville

Mme Rebecca Joly

Conseillère municipale de la Ville de Prilly

M. Pierre Matthey

Conseiller municipal de la Commune d'Assens

M. Patrick Oppliger

Conseiller municipal de la Commune de Romanel-sur-Lausanne

M. Ludovic Peguiron

Syndic de la Commune de Bercher

M. Pascal Pollien

Syndic de la Commune de Villars-le-Terroir

Mme Nathalie Schöni

Conseillère municipale de la Commune de Jouxtens-Mézery

Mme Naicha Kähr,

Conseillère municipale de la Commune de Cheseaux-sur-Lausanne (depuis juillet 2024)

Lexique des abréviations

ВАМО	Bureau d'aide au maître d'ouvrage
Be 4 / 8	Rame électrique pouvant circuler à des vitesses jusqu'à 100 km/h de 2° classe dotée de huit essieux porteurs dont quatre moteurs
Bt	Véhicule de commande dotée de la 2e classe
CA	Conseil d'administration
CEF	Centre d'essais et de formation
CGT	Centre de gestion du trafic
CTV	Communauté tarifaire vaudoise
DAP	Décision d'approbation des plans
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
EA	Entreprises accessoires
GAT	Garage atelier
нт	Haute tension
IS	Installations de sécurité
LEB	Compagnie de chemin de fer Lausanne-Échallens-Bercher SA
LHand	Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées
MAG	Soudage Metal active gas
OIBT	Ordonnance sur les installations à basse tension
OFT	Office fédéral des transports
PAP	Procédure d'approbation des plans
PCT	Prescriptions de circulation des trains
PI	Passage inférieur
PN	Passage à niveau
PRODES 2030	Programme de développement stratégique 2030
RBe 4 / 8	Rame électrique pouvant circuler à des vitesses supérieures à 100 km/h de 2e classe dotée de huit essieux porteurs dont quatre moteurs
RER	Réseau express régional
RTE 20100	Règlement traitant de la sécurité lors de travaux sur et aux abords des voies
R1	Révision 1
SCI	Système de contrôle interne
SEV	Syndicat du personnel des transports
SIL	Services industriels de la Ville de Lausanne
tl	Transports publics de la région lausannoise
Tm	Tracteur ferroviaire à moteur diesel
TPN	Transports publics de la région nyonnaise
TRV	Transport régional voyageurs
ZBMS	Système de contrôle de la marche des trains des chemins de fer à voie métrique

Impressum

Textes

Porte-parolat tl pour la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Échallens-Bercher

Photographies

Céline Michel

Graphisme

Plates-Bandes communication

Impressions

PCL Presses centrales

Papier Genesis provenant à 100 % de vieux papier issus du circuit de recyclage, FSC, Ange bleu, CO₂ neutral.







